



LICENCE PROFESSIONNELLE

CHARGÉ D'AFFAIRES EN BÂTIMENT

“ Saisir les opportunités
qui s'ouvrent à nous ”

Cyrielle - Licence Professionnelle Chargé d'Affaires en Bâtiment

think large



“ Se former à la conduite
d'affaires et de travaux en bâtiment ”



**Emmanuelle
BERTHELOT**
Responsable
pédagogique

ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ET APPRENTISSAGE

LICENCE PROFESSIONNELLE Chargé d'Affaires en Bâtiment

Organisée en partenariat avec l'école Sup' LA MACHE et le CFA BTP AFRA, cette Licence Professionnelle a pour objectif de permettre à des techniciens du bâtiment second œuvre, titulaires d'un Bac+2, de devenir chargés d'affaires ou conducteurs de travaux grâce à un perfectionnement de l'approche technique ainsi qu'à l'acquisition de méthodes managériales et commerciales.

La Licence Professionnelle prépare aux responsabilités de conduite d'affaires, qui varient beaucoup selon la taille du chantier et la structure de l'entreprise, et peuvent se regrouper en quatre grandes fonctions :

- Le commercial : répondre aux appels d'offre, négocier le contrat, négocier avec les fournisseurs et sous-traitants, gérer la relation client, ...
- L'encadrement : gérer les plannings de travail, animer les membres de l'équipe, veiller au respect des règles de sécurité, ...
- Les études : analyser les conditions techniques d'un projet, identifier la méthode, réaliser le chiffrage, préparer techniquement le chantier.
- Les travaux : planifier les travaux, s'assurer de la conformité et de la qualité, veiller au respect des délais et des coûts...

Redéfinition et reconstruction du diplôme et des matières/modules actuellement en cours pour la rentrée 2022, prévus sans enseignement de spécialité et avec la prise en compte des évolutions récentes du métier.

PROGRAMME

LES + DE LA FORMATION

- + Licence classée parmi les meilleures Licences de sa catégorie dans le classement Eduniversal 2022
- + L'acquisition d'une double compétence technique et managériale
- + Un réseau de partenaires :
Chambre Française de l'Agencement,
Fédération du BTP du Rhône



EDUNIVERSAL
CLASSEMENT 2022
LICENCES BACHELORS
ET GRANDES ÉCOLES

560 heures de cours par an (nouveaux programmes en cours de validation)

SEMESTRE 5

- UE 1 - Management : Organisation de l'Entreprise - Droit des Affaires - Gestion des ressources humaines et des relations interculturelles
- UE 2 - Communication et marketing : Outils d'analyse marketing - Communication interpersonnelle - Anglais des affaires
- UE 3 - Chiffrage : Comptabilité des coûts - Gestion de bases de données
- UE 4 - Conduite d'affaires : Environnement de l'Affaire et relations internationales
- UE 5 - Normes et réglementation : Prévention et Gestion des Risques - Démarche Qualité
- UE 6 - Adaptations sectorielles : Technologies - Bureau d'Etudes
- UE 7 - Projet tuteuré
- UE 8 - Alternance

SEMESTRE 6

- UE 1 - Management : Management d'Equipe - Gestion du Temps - Droit des contrats France et Europe
- UE 2 - Communication et marketing : Négociation commerciale en contexte mondialisé - Gestion d'Appel d'Offres - Anglais des Affaires
- UE 3 - Chiffrage : Contrôle de Gestion
- UE 4 - Conduite d'affaires : Mise en œuvre de l'Affaire
- UE 5 - Normes et réglementation : Marchés Publics - Résolution de Litiges
- UE 6 - Adaptations sectorielles : Maîtrise d'Ouvrage - Maîtrise d'Œuvre
- UE 7 - Projet tuteuré
- UE 8 - Alternance



LA LICENCE VUE DE L'INTÉRIEUR



**Manon
TRANCHAND**

Diplômée
de la Licence
Professionnelle

J'ai choisi cette formation dans le but de mettre à profit mes connaissances et d'acquérir les savoirs nécessaires pour mener à bien ce métier très technique et varié. La Licence Pro CAB permet d'avoir à la fois un apprentissage théorique en droit, comptabilité, management et fonction commerciale par des enseignants universitaires, et d'autre part un approfondissement technique dans le suivi de chantier, le suivi administratif et réglementaire, enseigné par des professionnels du bâtiment, aux profils passionnants avec des carrières et parcours de référence. J'ai signé mon CDI, dans l'entreprise dans laquelle j'ai fait mon alternance, dès l'obtention de mon diplôme. Je suis conductrice de travaux et j'espère pouvoir évoluer vers le métier de chargée d'affaires.



**Mathieu
EYRAUD**

Diplômé
de la Licence
Professionnelle

La Licence Professionnelle Chargé d'Affaires en Bâtiment est parfaite pour un étudiant souhaitant entrer dans la vie active tout en approfondissant ses connaissances. Je suis convaincu que l'étroite collaboration entre l'iaelyon et l'école Sup'La Mache est le véritable point fort pour cette formation, qui couvre les domaines managérial, commercial et technique. Je suis très satisfait de cette formation qui m'a permis d'obtenir un poste à la sortie.

Débouchés professionnels

- Chargé d'affaires, assistant d'affaires
- Conducteur de travaux
- Coordinateur de chantier tous corps d'état
- Chef de chantiers, ...

Spécificités de la formation

La Licence Professionnelle Chargé d'Affaires en Bâtiment intègre également des participants de Formation Continue. **Elle est accessible sous le régime de la VAE (Validation d'Acquis de l'Expérience) totale ou partielle (sur dossier spécifique).**

IMPORTANT : Les Licences Professionnelles ont pour vocation l'insertion en entreprise à la sortie du diplôme. En ce sens, l'iaelyon s'engage, sauf cas exceptionnel, à ne pas recruter en poursuite d'études immédiate en Master, les diplômés de Licence Professionnelle.

Le contrat de professionnalisation en bref

BÉNÉFICIAIRE	Jeunes de moins de 26 ans souhaitant compléter leur formation et demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.		
ENTREPRISES	Tout employeur qui cotise au financement de la formation professionnelle.		
DURÉE DU CONTRAT	CDD 6 à 12 mois voire 24 mois selon accords de branches. CDI avec une action de professionnalisation de même durée (Pro A).		
REMUNERATION MINIMALE (Sauf dispositions conventionnelles plus favorables)	16-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
	65% du SMIC	80% du SMIC	85% du minimum conventionnel sans être inférieure au SMIC
FINANCEMENT	Assuré par les Opérateurs de Compétences (OPCO). Lorsque l'entreprise supporte une partie du coût de formation, elle a la possibilité d'imputer le différentiel au solde de sa contribution.		

Le contrat d'apprentissage en bref

BÉNÉFICIAIRE	Jeunes de 16 à 29 ans révolus (les plus de 29 ans sous certaines conditions)			
ENTREPRISES	Tous les employeurs du secteur privé et organismes publics			
REMUNERATION MINIMALE	Ancienneté dans le contrat	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
	1ère année	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
	2ème année	51% du SMIC	61% du SMIC	
	3ème année	67% du SMIC	78% du SMIC	
Pour le public : lorsque l'apprenti prépare un titre ou diplôme de niveau III, il bénéficie de la rémunération minimale réglementaire, majorée de 20 points (cela peut également s'appliquer aux niveaux I et II)				
AIDES AUX ENTREPRISES*	<ul style="list-style-type: none"> • Exonération totale ou partielle de charges patronales • Aides de l'Agefiph : Tout employeur embauchant en contrat d'apprentissage une personne en situation de handicap peut effectuer une demande directement auprès de l'Agefiph 			

La Licence Professionnelle Chargé d'Affaires en Bâtiment

FORMATIONS REQUISES

La formation s'adresse aux titulaires d'un diplôme technologique national se rapportant au secteur du bâtiment et de niveau obligatoirement BAC+2 (BTS, DUT). **BTS** : AMCR, Constructions métalliques, Enveloppe du bâtiment, Charpente couverture, Etude et réalisation d'agencement, Aménagement Finition, Bâtiment, Etudes et Economie de la Construction, BTS Electrotechnique, BTS FED. **DUT** : GC, GTE, SGM, GEII.

Les BTS tertiaires ne constituent pas une formation aux pré-requis suffisants en techniques du bâtiment pour pouvoir intégrer la formation.

Attention : les spécialités Agencement intérieur et Enveloppe extérieure du bâtiment seront fusionnées à la rentrée 2022 à la faveur d'enseignements communs en correspondance avec les exigences récentes et la réalité actuelle du métier.

ORGANISATION DE LA FORMATION ET DE L'ALTERNANCE

- Cours à partir de septembre (3^{ème} ou 4^{ème} semaine), pour une période de 12 mois (560 heures de cours par an)
- Modalités de l'alternance : 12 mois au total, dont 18 semaines en formation réparties sur l'année.
- Soutenance du mémoire en juillet

CONDITIONS D'ACCÈS

La sélection et le recrutement se déroulent en 3 étapes :

- 1. Pré-sélection sur dossier**
- 2. Jury de sélection** : entretien oral (en présentiel ou sur plateforme)
- 3. Recrutement par l'entreprise** : l'inscription n'est effective qu'à la signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise



Chargé d'affaires en bâtiment : un métier aux multiples facettes

Repérer ou susciter la demande d'un client (collectivités territoriales, clients privés...), élaborer une réponse, convaincre le client que la solution proposée est la meilleure et qu'elle répond à ses besoins : telle est la mission à la fois technique, financière et commerciale du chargé d'affaires.

Il étudie les appels d'offres, prospecte et fidélise la clientèle. Selon l'importance du chantier et l'organisation de l'entreprise, il réalise lui-même les études ou les confie au bureau d'études. Il coordonne les études techniques et les études de prix pour proposer la meilleure offre, rédige le contrat ou en demande la rédaction, il procède à la mise au point du dossier marché. Le contrat signé, il suit le projet dans sa réalisation ainsi que le chantier sur le terrain, jusqu'à la réception de l'ouvrage, en assurant le lien avec le client, les fournisseurs et/ou les sous-traitants, et ce dans un environnement qui se numérise de plus en plus.

CONTACT

Service Alternance
iae-alternance.lpcab@univ-lyon3.fr
Tél : 04 78 78 76 94

iaelyon School of Management

Université Jean Moulin

Adresse postale : 1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69372 Lyon Cedex 08
04 78 78 70 66 - iae.univ-lyon3.fr - Thinklarge.fr

